




MISCELL.
NAZ. CENTRALE
DI FIRENZE

DISCOURS
PRONONCEZ
DANS L'ACADÉMIE
FRANÇOISE,

Le Mercredy vingt-troisiéme Juin MDCCXVII.

A LA RECEPTION DE MONSIEUR DE FLEURY
ancien Evesque de Frejus, Precepteur du Roy.



A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur
& Libraire ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise,
ruë S. Jacques, à la Bible d'or.
MDCCXVII.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.







MONSIEUR DE FLEURY ANCIEN EVESQUE de Frejus Precepteur du Roy, ayant esté éleu par Messieurs de l'Académie Françoise, à la place de feu Monsieur DE CALLIERES, *y vint prendre séance le Mercredy vingt-troisiéme Juin 1717. & prononça le Discours qui suit.*

MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous par les suffrages unanimes de vostre Compagnie, vous avez voulu sans doute honorer en moi le choix de vostre Auguste Protecteur. Vous avez regardé la place d'Académicien comme une espece d'heritage attaché à celle où ce Prince m'appella dans les derniers instants de sa vie.

En me voyant ſucceder aux PEREFIXES, aux BOSSUETS, & aux FENELONS, à ces hommes d'un ſi rare & d'un ſi ſublime génie ; vous avez préſumé que je devois auſſi en avoir le mérite : mais j'ay grand ſujet de craindre que vous ne reconnoiſſiez bientoſt la diſtance infinie qu'il y a d'eux à moy.

Si quelque choſe peut me raſſeurer, c'eſt le deſir ardent que j'ay d'imiter de ſi grands modeles, & de ſuivre autant qu'il me ſera poſſible leur eſprit. Je le recüeilleray non-ſeulement dans les ouvrages immortels qu'ils nous ont laiſſez, mais plus encore dans vos ſçavantes Aſſemblées. En m'aſſociant à vous, j'eſpere que vous voudrez bien auſſi entrer en part de l'important employ dont je ſuis chargé, & que je puiſeray parmi vous les lumieres & les connoiſſances qui me manquent.

On peut en effet regarder l'Académie comme une ſocieté d'eſprit, où tous ceux qui y entrent, mettent leurs talents en commun. C'eſt là qu'on trouve la pureté du langage, le ſublime de l'Eloquence, les graces de la Poëſie, & les principes de ces excellents ouvrages dont vous avez enrichi noſtre ſiecle. Tous profitent des doctes travaux de leurs Confreres, & tous participent auſſi à la gloire du Corps.

Celuy à qui je ſuccede vous fut cher par ſa

probité, par les vertus de la societé civile, & par son amour pour les Lettres. Son assiduité à vos exercices l'avoit rendu digne de paroistre dans la plus celebre Assemblée de l'Univers, & d'y soustenir avec honneur dans un Traité de Paix les grands interests qui luy avoient esté confiez.

La belle idée, MESSIEURS, que celle d'une compagnie dans laquelle on trouve de si grands & de si précieux avantages. On s'y forme, ou on s'y perfectionne le goust : on y dispute, non pour l'emporter par une superiorité tousjours odieuse, mais pour chercher la verité. C'est la raison qui y préside, & on est tousjours prest à la suivre, sans regarder par qui elle nous est presentée. La Critique n'y passe jamais les bornes de ce que son nom signifie, & les jugements qu'elle porte sont tousjours seurs & sans passion.

C'est par cette sage conduite que vous estes parvenus à l'empire des Lettres & que vous le conserverez tousjours. Le desir d'entrer dans un si illustre corps, entretiendra l'émulation; & cet honneur sera regardé comme la plus glorieuse récompense de ceux qui se distingueront par les mesmes talents qui vous rendent si recommandables.

Telles avoient esté les veuës du Cardinal de Richelieu lors qu'il conceut le dessein de former l'Académie. Armand dont le seul nom presente

d'abord à l'esprit l'idée d'un parfait Ministre; luy, dont le sublime génie ne se bornoit pas seulement à rendre pendant son ministere la France superieure à tous les autres Royaumes, mais qui embrassoit encore la posterité dans ses vastes projets ; Armand, dis-je, qui faisoit de la gloire de l'Estat la sienne propre, avoit bien connu qu'en rassemblant dans un mesme Corps ces hommes excellents que l'amour des Lettres & la conformité des inclinations avoient desja unis dans le dessein de cultiver nostre Langue ; il la porteroit au plus haut point de perfection, & rendroit les François capables de traitter les plus grands sujets avec une force & une éloquence dignes de la Majesté de Rome & d'Athenes.

La mort l'empescha d'achever son ouvrage & de luy donner ce caractere de consistance & de solidité qu'il imprimoit sur toutes ses entreprises. Les Muses incertaines de leur sort aprés la perte de leur Protecteur, flottoient, pour ainsi parler, comme cette Isle celebre qui donna la naissance au Dieu de la Poësie & des beaux Arts.

Elles eussent esté peut-estre long temps errantes & dispersées, si un illustre Chancelier ne leur eut ouvert un azile dans le sein mesme de Themis, également glorieux d'avoir eu LOUIS pour successeur dans la protection de l'Académie, & dans les fonctions sacrées de la Justice que ce

Prince exerça luy-mesme aprés sa mort, comme si la destinée de Seguier eust esté d'estre tousjours remplacé par le plus grand des Rois.

C'est ici, MESSIEURS, le plus haut point de vostre gloire. C'est alors que nous vismes une seconde fois Apollon Palatin si celebre dans l'Histoire d'Auguste, & que nous voyons encore aujourd'huy les Muses tenir tranquillement leurs doctes Assemblées dans le mesme Sanctuaire où se décident les plus importantes affaires de l'Estat.

Mais je sens qu'en vous entretenant de vostre gloire, je rouvre une playe qui ne se fermera jamais, & que je vous fais souvenir de la perte de vostre Auguste Protecteur. Je suis le premier depuis ce jour fatal qui ay l'honneur d'estre receu dans vostre Compagnie ; & je voudrois pour satisfaire à ce que nous devons à sa memoire, celebrer les loüanges de ce Heros : mais une pareille entreprise est au dessus de mes forces.

Ses victoires ont esté chantées par les plus celebres Académiciens, & ces voutes ont retenti mille fois de ses triomphes immortels. Souffrez donc, MESSIEURS, que pour remplir au moins une partie de mon obligation, je me renferme à vous representer ce grand Roy dans les dernieres années de sa vie, dans ces années malheureuses où la fortune, autrefois si constante à le favoriser, sembloit enfin s'estre lassée de le suivre.

Qu'il eſt beau de conſiderer LOUIS humilié ſous la main de Dieu, recevant les adverſitez comme s'il y eut tousjours eſté accouſtumé, les regardant comme une juſte punition des fautes inſeparables de l'humanité, plus encore d'un long Regne & des longues guerres qu'il euſt à ſouſtenir. Je ne crains point de vous rappeller ces jours pleins d'amertumes & marquez preſque tous par quelque nouvelle diſgrace, parce qu'ils ont ſervi meſme à augmenter ſa gloire.

Comme dans un Vaiſſeau battu d'une affreuſe tempeſte, les Matelots effrayez tournent ſans ceſſe leur regards ſur un Pilote experimenté; ainſi les Courtiſans, juſtement alarmez, avoient tousjours les yeux attachés ſur LOUIS, pour chercher à demeſler dans les ſiens ce qu'ils avoient à eſperer ou à craindre. Mais vous vous en ſouvenez, MESSIEURS, la ſerenité de ſon front auguſte fut-elle jamais obſcurcie du moindre nuage? Au milieu des plus effrayantes nouvelles tousjours acceſſible, doux, tranquille comme dans ſes plus eſclatantes proſperitez, ſon courage intrepide nous raſſuroit & nous faiſoit eſperer des reſſources que nous ne pouvions ni prévoir ni imaginer.

Mais ce n'eſtoit pas encore aſſez pour nous faire connoiſtre le cœur de LOUIS. Une plus grande eſpreuve lui eſtoit reſervée. Frappé par

les

les évenements les plus malheureux, il avoit au moins la douce consolation de se voir entouré d'une nombreuse famille, d'Enfans sousmis comme les moindres de ses Sujets & qui l'aimoient comme le plus tendre des peres, d'un Prince l'amour des peuples & selon le cœur de Dieu, d'une Princesse formée par les graces.... Quelles larmes une famille si aimable n'auroit-elle pas essuyées, & quelle amertume n'eut-elle pas adoucie ! La France oublioit presque ses malheurs à la veuë d'une si florissante posterité. La Maison royale estoit, pour me servir de l'expression d'un Prophete, comme un grand arbre chargé de branches fortes & verdoyantes, dont l'ombre bienfaisante servoit d'azile aux oiseaux du Ciel, & dont la hauteur sembloit braver les plus affreuses tempestes. Mais qui pourroit exprimer nostre consternation, lorsque cette esperance mesme nous fut ravie en un instant ?

Ne creusmes nous pas alors entendre cet Arrest foudroyant qui fait encore trembler, quand on lit dans le mesme Prophete : *Abbatez cet Arbre par le pied, coupez-en toutes les branches, despoüillez-le de ses feüilles & de ses fruits.* Sentence terrible dont l'effet ne fut que trop prompt. Quel cœur ne fut pas penetré de la plus vive douleur en voyant moissonner avant le temps les plus au-

guſtes teſtes,& nos ennemis meſmes n'en furent-ils pas eſmus de pitié.

LOUIS ſeul ſe ſouſtient au milieu des coups les plus accablants ; il ſçait qu'il ſe doit tout entier à ſon Royaume, & dechiré au dedans par la plus cruelle douleur, il eſpargne à ſes fideles Sujets celle de l'y voir ſuccomber. La Religion qu'il avoit tousjours ſi conſtamment defenduë lui donne des forces, & ſa Foy merite enfin d'entendre la voix conſolante de l'Ange qui crie aux Miniſtres des vengeances divines : *Eſpargnez le germe de cet arbre, & n'en deſtruiſez pas les racines.* Un precieux enfant, ſeul rejetton de ceux de LOUIS, nous eſt conſervé : il eſt arraché des bras de la mort par un miracle ineſperé, & il fait aujourd'huy noſtre eſperance.

Quelle joye pour nous aprés tant de malheurs de voir deſja briller ſur ſon front les traits de ſes auguſtes Ayeux, un port majeſtueux accompagné de toutes les graces de ſa mere, un eſprit au-deſſus de ſon âge, nulle inclination qui ne marque d'heureuſes diſpoſitions à la vertu, une douceur & une bonté qui charment tous ceux qui l'approchent, un cœur deſja ſenſible pour ce qu'il doit aimer. Avec quel plaiſir n'avons-nous pas veu couler de ſes yeux ces precieuſes larmes qu'il reſpandit en ſe ſeparant de l'illuſtre & reſpectable Gouvernante à qui le

depost de son enfance avoit esté confié ! Quelle ressource ne nous promettent-elles pas un jour pour les malheureux! Quelle esperance pour les peuples qui lui sont sousmis, & quelle consolation pour tous ceux qui ont l'honneur de le servir!

Que ne doit-on pas attendre d'un si riche naturel cultivé par des mains également fideles & habiles ? LOUIS creust ne pouvoir mieux asseurer le bonheur de la France qu'en confiant son Petit-fils à un Prince formé par ses soins, digne objet de sa tendresse, & à un Mareschal sorti d'une Maison née pour élever les Roys, nourri auprés de lui, & dont il avoit esprouvé dés l'enfance la sagesse, le zele & l'attachement. Esprit religion, probité, vertus civiles & militaires, tout se trouve réuni dans ces deux Gardiens de nostre jeune Roy, sur l'exemple desquels il se formera encore mieux que par les preceptes.

Puisse-t'il n'oublier jamais les dernieres paroles de son Bisayeul, & les graver dans son cœur comme elles sont gravées dans un tableau qu'il a voulu avoir tousjours present à ses yeux.

LOUIS sentant approcher la mort, fait venir son Petit fils, il l'embrasse tendrement, il lui parle en Roy, en Pere, en Chrestien: il ne craint point d'advoüer ses propres défauts pour l'exhorter à les éviter. Cet aimable enfant fond en larmes en-

tre les bras auguſtes de ſon Biſayeul mourant, il ſent deſja la perte qu'il va faire: LOUIS ſent auſſi chanceller ſon courage, & s'arrache d'un objet qui mettoit ſa fermeté à une trop rude eſpreuve.

Quel ſpectacle plus grand, MESSIEURS, que de voir ce Heros aux priſes avec la mort ſans en eſtre ébranlé! & n'eſt-ce pas le plus beau & le plus glorieux de ſes triomphes? Il la voit venir, il la reçoit avec cette noble douceur que rien ne pouvoit alterer. Raſſaſié de jours & de gloire, il la craint moins qu'il ne la deſire: il connoiſt l'inutilité des remedes, mais il les ſouffre par ſoumiſſion à la Providence. Une ſimplicité heroïque, une parfaite tranquillité d'ame ſe montrent dans toutes ſes actions: il fait ſans trouble tout ce qu'il doit faire, il ne dit que ce qu'il faut dire, il ne cherche aucun ſouſtien comme le commun des hommes dans les objets qui l'entourent: nul faſte, nulle affectation: il ſe montre tel qu'il eſt: on n'apperçoit en lui qu'une verité, une douceur, un courage & une bonté admirable; ſources éternelles de ſa gloire auſſi-bien que de nos regrets.

Qui l'eut peu croire, MESSIEURS, & qui euſt oſé eſperer que la mort d'un Prince ſi abſolu & ſi reſpecté, fut ſuivie d'un calme auſſi prompt que celui qui raſſeura la France dans le moment meſme de cette perte. Les Loix du Royaume & de la

nature montrerent d'abord celuy à qui nous devions obéïr: tout se sousmit à lui avec joye, avec empressement. L'authorité du Regent prit la place de celle de LOUIS; elle ne receut de bornes que celles que PHILIPPE voulut bien y mettre luy-mesme. S'il ne secha pas entierement nos larmes, du moins dissipa-t-il nos craintes.

Aussi réünit-t-il en luy les veritables principes de l'authorité, une affabilité & une douceur qui font qu'on aime à luy obéïr, un cœur compatissant, qui voudroit, s'il estoit possible, qu'il n'y eust point de Malheureux, fidele dans ses amitiez, un desinterressement qui n'a point d'exemple, un esprit penetrant & éclairé, sans humeur, sans fiel, une clemence superieure aux injures.

L'obéïssance peut-elle couster sous un Prince qui ne fait sentir qu'il est le Maistre que par les graces qu'il espand avec abondance, & qui rassemble tant d'aimables qualitez.

Puisse-t'il les inspirer au jeune Roy au nom duquel il gouverne, & lui apprendre par son exemple que la valeur & les vertus guerrieres qu'il possede dans le plus haut degré, ne doivent servir qu'à la seureté publique, à defendre ses Sujets, & que la clemence, l'humanité & la justice sont le plus beau & le plus solide soustien de la Royauté! Puisse-t'il faire oublier à la France tous les malheurs qui l'avoient si fort

defigurée, la reſtablir dans cet eſtat floriſſant dont les longues guerres l'avoient deſpoüillée! Puiſſe-t'il enfin conduire noſtre jeune Prince juſqu'à ce que l'âge ait achevé de developper les ſemences des inclinations royales qu'on admire deſja en luy, & remettre entre ſes mains aprés une glorieuſe Regence, une authorité dont il aura fait un ſi noble uſage!

APRÉS QUE MONSIEUR DE FLEURY ancien Evesque de Frejus, Precepteur du Roy, eut achevé son Discours, M. DE VALINCOUR Secretaire du Cabinet de Sa Majesté, Secretaire general de la Marine & des Commandemens de M. le Comte de Toulouse, luy répondit,

MONSIEUR,

La mort de M. de Callieres nous a privés d'un Académicien dont le mérite avoit parû dans plusieurs Employs illustres, & que son amour pour les Lettres & son assiduité à nos exercices avoient rendu fort cher à l'Académie: elle en conservera long-temps la memoire; mais elle n'a pas déliberé long-temps sur le choix de son Successeur.

Nous n'estions encore occupez que du juste regret que nous a causé sa perte: desja la Cour & la Ville vous avoient désigné pour la reparer.

Et lorsque dans le temps prescrit pour nos Assemblées, tous les suffrages se sont trouvés réünis en vostre faveur; nous avons moins songé à faire un nouveau choix qu'à confirmer celuy que le Public avoit fait avant nous, & qui nous estoit

annoncé par une approbation univerſelle.

Mais la place que vous rempliſſez ſi dignement auprés du Roy vous donnoit encore de nouveaux droits ſur celle que vous venez remplir aujourd'huy parmy nous.

Elle ſemble vous avoir eſté tranſmiſe à titre de ſucceſſion par ces grands perſonnages qui l'ont occupée avant vous, & qui eſtoient chargez comme vous d'une éducation d'où dépendoit le bonheur de l'Eſtat.

Deſtiné a cultiver dans le cœur & dans l'eſprit de nôtre jeune Monarque, les vertus & les grandes qualitez qui commencent à briller en ſa perſonne, & qui doivent eſtre un jour les ſources de la felicité publique; il eſtoit bien juſte que vous vinſſiez quelquefois inſtruire de leurs progrés une compagnie ſi capable de leur donner de juſtes loüanges.

Nous eſperons auſſi, Monſieur, qu'eſtant admis dans le Sanctuaire des Muſes, vous ferez entendre au Roy qu'elles attendent de luy la meſme protection, dont à l'éxemple de Charlemagne & de François Premier, ſon auguſte Bis-ayeul les a tousjours honorées.

Si les Muſes ont beſoin de la protection des Rois, les plus grands Rois ne laiſſent pas de devoir quelque choſe aux Muſes. Ce ſont Elles qui ont jetté les fondements de la ſocieté civile, & qui ont

ont appris aux premiers hommes à reſpecter les premiers Rois.

Il ne faut point pour cela les chercher ſur le Parnaſſe, ni en faire des Déeſſes: les Muſes en effet ne ſont autre choſe que les differens moyens dont la raiſon s'eſt tousjours ſervie pour s'inſinuer dans l'eſprit des hommes, tantoſt par la ſimplicité du diſcours, ou par la majeſté de l'éloquence; tantoſt par la ſublimité de la Poëſie, ou par les charmes de la Muſique.

Mais ſans rappeller icy les merveilles d'Amphion & d'Orphée, ni tant d'autres fictions ingénieuſes ſi cheres aux Grecs, qui ont tousjours eſté des enfants, comme un Preſtre d'Egypte le reprochoit à Solon; ne ſont-ce pas les Poëtes qui ont appris les premiers aux peuples qu'ils doivent regarder les Rois comme les Images vivantes de la Divinité, & aux Rois qu'ils doivent ſe regarder eux-meſmes moins comme les Maiſtres que comme les Peres & les Paſteurs de leurs Peuples. Ce ſont les Poëtes qui ont dit les premiers que chaque particulier doit tousjours eſtre preſt à ſe dévoüer pour le Public, & que l'obligation de mourir pour ſa patrie eſt le ſeul oracle qu'il faille conſulter quand il s'agit de la défendre. Ce ſont eux enfin qui les premiers ont excité les hommes aux actions genereuſes de la Guerre & aux travaux penibles de l'Agriculture, dont meſme ils ont

donné d'utiles preceptes. Et les Hiſtoriens marquant avec ſoin l'origine & l'eſtabliſſement des Loix & des Couſtumes de chaque pays, & tenant un Regiſtre fidelle des actions bonnes & mauvaiſes qui meritoient d'eſtre tranſmiſes à la poſterité, donnerent lieu aux Philoſophes de déterminer les bornes du juſte & de l'injuſte, & de faire voir en quoy conſiſte la difformité du vice & la beauté de la vertu.

Les Orateurs & les hommes d'Eſtat inſtruits par les Philoſophes & par les Hiſtoriens, commencerent enſuite à joindre les regles de la morale aux rafinements de la politique, & dans le cabinet des Rois ou dans les Aſſemblées des Peuples, ils ſçurent par des raiſons ſolides appuyer des conſeils ſalutaires, & montrer les differents avantages & les droits differents de la Paix & de la Guerre.

Voila ce qu'a produit parmi les hommes le commerce des Muſes, ou pour parler plus exactement, l'Eſtude des bonnes Lettres. Voila ce que les Rois ont tant d'intereſt de proteger & de faire fleurir dans leurs Eſtats, s'ils ſont touchés du bonheur de leurs ſujets, & ſenſibles autant qu'ils le doivent eſtre à l'intereſt de leur propre gloire.

Pour un ſimple particulier, c'eſt une vertu que de meſpriſer la gloire, & d'aimer à eſtre ignoré des hommes, dans le temps meſme où il fait les

actions les plus dignes de leurs loüanges.

Mais les Rois continuellement exposez aux yeux & au jugement de tout l'univers, sont à cet égard dans une obligation bien differente ; & c'est un devoir pour eux que d'agir tousjours d'une maniere propre à s'attirer de la gloire & des loüanges, quoiqu'il ne leur soit jamais permis d'en faire le motif, ni la récompense de leurs actions. Dés que la Providence choisit un homme pour commander aux autres, & qu'elle met entre ses mains le bonheur ou le malheur de ceux qu'elle a sousmis à ses ordres, il devient dans ce moment responsable de ses actions, de ses pensées, de ses paroles, en un mot de toute sa reputation, non-seulement à tous les hommes de son siecle, mais aux hommes de tous les siecles à venir.

Dés lors il doit songer à se faire des tesmoins respectables & dignes de foy qui puissent instruire la posterité de sa justice, de son courage, de son amour pour ses peuples, & de l'usage qu'il aura fait de l'authorité qui lui a esté confiée. Car c'est dans ces tesmoignages éternels, & non suspects, & non pas dans de fades & de frivoles Eloges que consiste la veritable gloire des Rois: & par où peuvent-ils se les asseurer aprés les avoir meritez, si ce n'est par le soin qu'ils prennent de faire fleurir les Lettres dans leurs Estats?

Quel interest n'a donc point nostre Monarque

de leur donner de bonne heure des marques de sa protection, lui qui doit fournir un jour à leurs nobles travaux une si glorieuse matiere! Nous admirons desja dans ses moindres actions des graces pleines de majesté, & un amour pour la justice qui est le principe de toutes les autres vertus. Quels sentiments d'humanité! quelles larmes prétieuses quand il a fallu marquer sa tendresse & sa reconnoissance! quel plaisir à faire du bien! & quelle crainte ne tesmoigna-t'il pas d'en perdre une occasion le jour qu'on lui dit que sa presence alloit sauver la vie à un homme condamné à la mort!

Desja comme le jeune Alexandre, il a charmé par sa sagesse, non pas les Ambassadeurs du grand Roy; mais un grand Roy luy-mesme, qui aprés s'estre instruit comme Ulysse des mœurs & des coustumes de tant de Peuples differents, est venu rendre un juste hommage au merite naissant du jeune Louis.

Heureuses donc les Lettres à qui nostre Prince offre desja tant de vertus à celebrer, mais qu'il me soit permis de le dire, heureux le Prince qui prend possession d'un grand Empire dans un temps où les Lettres y sont si florissantes.

Que la stupide ignorance qui s'approche si hardiment du Throne des Rois, ne dise plus que les Lettres & les Sciences ne sont bonnes dans

un Estat qu'à fournir aux gens oisifs d'inutiles amusements.

Elles sont devenuës agissantes & laborieuses dans nostre siecle, & n'y sont estimées qu'autant qu'elles rendent les hommes ou plus vertueux, ou plus capables de remplir leurs devoirs dans toutes sortes d'estats & de conditions.

Le soin que vous avez pris, MESSIEURS, de porter nostre Langue à sa perfection, en a fait la Langue Universelle de tous les Siecles, de tous les Païs, de toutes les Sciences & de tous les Arts.

L'éloquence de la Chaire & celle du Barreau ne parlent plus que pour persuader & pour instruire des Auditeurs qui ne se laissent plus esbloüir par de vaines paroles, & qui n'ont plus d'attention que pour les choses qui peuvent les rendre ou plus sages ou plus heureux.

La Poësie reprenant des sentiments dignes de sa premiere origine, entreprend aujourd'huy de confondre l'impieté d'Epicure par les mesmes armes dont on avoit abusé pour l'establir, & dans les miracles de la nature qu'elle explique avec des graces nouvelles, fait voir toute la sagesse & toute la majesté de celui qui en est l'autheur. Elle nous a donné des Odes où la Noblesse du style se joint à la pureté de la Morale : des Satyres qui vangent le bon sens outragé dans des ouvrages ridicules; des Tragedies égales ou superieures à

celles d'Euripide & de Sophocle, où la verité triomphe, où le vice eſt condamné, & dont quelques-unes ne ſont pas indignes de la majeſté de l'Eſcriture qui en a fourni les ſujets.

Que ſi nous n'avons pas eſté plus heureux pour le Poëme épique, que les Romains pour la Tragedie, nous avons du moins le plaiſir de voir Homere devenu François, parler noſtre Langue, comme s'il avoit eſté élevé à l'Académie, & par là ſe reconcilier avec des perſonnes de grand merite, qui n'avoient d'autres défauts à lui reprocher que d'avoir eſcrit tant de merveilles dans une Langue qui n'eſtoit pas la noſtre.

L'Hiſtoire offre tous les jours des ſecours nouveaux à ceux qui veulent s'y inſtruire par rapport à la Guerre, à la Politique, aux Loix & aux Couſtumes de l'Eſtat, & aux veritez meſmes les plus importantes de la Religion. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique n'a plus rien d'obſcur, & la tradition des Egliſes Orientales juſqu'à preſent inconnuë aux plus ſçavants hommes, nous eſt auſſi familiere que celle de nos propres Egliſes. La Medecine, l'Anatomie & la Chimie font tous les jours de nouvelles deſcouvertes qui ſont auſſitoſt renduës utiles à tous les hommes dans cette Hiſtoire qu'on peut appeller l'Hiſtoire de la nature, & qui fait tant d'honneur à noſtre Nation & à noſtre ſiecle.

L'Algebre meſme & la Geometrie du haut

de leurs ſpeculations les plus abſtraites ſont deſcenduës dans les boutiques & dans les ateliers: elles y dirigent les Arts utiles à la vie, elles montent ſur les Vaiſſeaux dont elles ont determiné la conſtruction, elles en calculent la route, elles vont aux extrêmités du monde perfectionner l'Aſtronomie & la Geographie, & ouvrir de toutes parts de nouveaux chemins au Commerce.

Voilà, MONSIEUR, l'eſtat où ſe trouvoient les Lettres lorſque le Roy eſt parvenu à cette glorieuſe ſucceſſion, dont j'oſe dire qu'elles ne ſont pas une partie mepriſable; & nous voyons avec joye qu'elles n'ont point à craindre les malheurs qu'elles ont ſouvent eſprouvez à la fin des Regnes les plus floriſſants.

Elles ſont ſous la direction du chef de la Juſtice qui leur rend aujourd'huy avec uſure tout l'honneur qu'elles lui ont fait dans ſa jeuneſſe, & de qui l'on peut dire, comme du vieux Caton, qu'il n'auroit jamais aimé les belles lettres avec tant d'ardeur, s'il n'euſt reconnu que pour ceux qui en ſçavent faire un bon uſage, l'eſtude des Lettres eſt l'eſtude de la vertu meſme.

Que n'ont-elles point à eſperer de ce grand Prince que ſa naiſſance, les Loix du Royaume & le conſentement unanime de la Nation rendent le legitime Depoſitaire de l'Authorité royale, & qui eſtant chargé du poids de toutes

les affaires du Royaume, a voulu se reserver encore le soin particulier d'une de nos Académies.

Les Muses n'ont pas attendu qu'il fust le Maistre des graces pour l'appeller leur Protecteur, & il se souvient encore qu'il leur doit les plus douces heures de sa vie ; & pendant qu'il desrobe à son repos ces heures penibles qu'il donne aux soins de l'Estat, il regrette peut-estre ces moments paisibles qu'il pouvoit donner aux Sciences & aux beaux Arts, & qui lui en ont acquis une connoissance si surprenante.

Mais ce qui a rempli toute l'Europe d'une juste admiration ; c'est un changement bien different de celui que Ciceron admiroit dans cet illustre Senateur qui, n'estant jamais sorti de Rome où il avoit esté élevé dans l'embarras des affaires civiles, devint un grand Capitaine à force de lecture & de reflexion durant la navigation qu'il fit pour aller joindre son armée.

Le Prince dont je parle n'a pas mesme eu le loisir de la reflexion, ayant donné toute son application à la guerre qui lui a acquis tant de reputation & de gloire, n'ayant jamais peu donner aux affaires aucuns de ces moments si glorieusement employez ailleurs : à peine s'en trouve-t'il chargé pour le bien du Royaume, que dans l'instant mesme il les penetre avec la mesme

facilité

facilité que s'il les avoit gouvernées toute ſa vie. Rien n'eſt obſcur pour lui, rien n'eſchappe à ſa prévoyance & à ſon exactitude. Puiſſe-t'il pour recompenſe de ſes nobles travaux avoir la juſte ſatisfaction de faire tout le bien qu'il deſire : & puiſſent les malheurs de l'Eſtat, ſuites neceſſaires des longues guerres, ne mettre pas encore long-temps des obſtacles inſurmontables aux ſages projets qu'il forme pour le bonheur des peuples.

Les Lettres ne trouvent pas deux Protecteurs moins favorables dans ce grand Prince & dans cet illuſtre Mareſchal qui ſont auprés de la ſacrée perſonne du Roy ; ils ſçavent combien elles ſont neceſſaires aujourd'huy pour ſon éducation, & combien elles ſeront un jour utiles pour ſa gloire.

Le Premier inſtruit lui-meſme ſous les yeux du grand Roy qui lui a tranſmis avec ſon ſang l'amour de la juſtice & de la vertu, formé par ſes preceptes, honoré de ſa confiance & de ſa tendreſſe, joint à de ſi grands avantages un eſprit orné de toutes les connoiſſances convenables à ſon rang, & un cœur rempli des ſentiments les plus reſpectables.

L'autre ayant eſté élevé avec ſon Maiſtre, touſjours tendrement attaché à ſa perſonne, & dont on peut dire, comme d'Epheſtion, qu'il

aimoit Alexandre, & que les autres aimoient le Roy. Il a vieilli dans les perils & dans les honneurs de la guerre : il ſçait juſqu'où va l'amour des François pour leur Prince, & dans le recit qu'il fera au Roy de tant de ſervices importants que de ſi fidelles Sujets ont rendus à l'Eſtat aux deſpens de leurs biens, de leur ſang & de leur vie, il lui apprendra la plus belle partie de noſtre Hiſtoire.

Pour vous, MONSIEUR, qui avez tousjours aimé les Lettres, il ſeroit inutile de chercher à vous mettre dans leurs intereſts, vous leur devez cet agrément & cette politeſſe, qui, joint à la douceur naturelle de voſtre eſprit, vous gagnerent le cœur de tout le monde dés que vous paruſtes à la Cour.

Elles ont eſté vos compagnes fidelles dans cette extrêmité du Royaume, qui, eſtant devenuë l'objet de vos devoirs, devint bientoſt celui de voſtre tendreſſe. Elles vous ont ſervi à rendre ſenſibles & touchantes les inſtructions que vous y donniez à ces peuples que vous regardez encore comme vos enfants, & qui vous regarderont tousjours comme leur pere.

Ils n'oubliront jamais ces jours malheureux où ils ſe virent livrez à la diſcretion d'un Ennemi à qui ils n'avoient rien à oppoſer que leurs larmes & la charité de leur Eveſque. Voſtre preſence les raſſura, voſtre zele & le talent que

vous avez de perſuader inſpirerent la douceur à celui qui qui avoit les armes à la main, & vos liberalitez repareront abondamment les deſordres que cauſe touſjours le paſſage d'une armée qui ne trouve point de reſiſtance.

Faites donc entendre au grand Prince que vous inſtruiſez, que les Lettres ne ſont pas un ſimple ornement de l'eſprit, & qu'elles ſont encore plus neceſſaires à un Roy pour ſçavoir commander, qu'à ſes Sujets pour ſçavoir obéir.

Dans un Eſtat bien policé, chaque Particulier eſt ſuffiſamment adverti de ſes devoirs; ſes Amis, ſes Ennemis, les Loix, les Magiſtrats ne lui permettent pas de les oublier, ni de rien entreprendre qui y ſoit contraire. Les Rois ſeuls ſont privez de ces utiles ſecours.

Dés que l'âge preſcrit par les Loix les met en poſſeſſion du pouvoir ſouverain, les conſeils, les remontrances, la juſtice, la raiſon meſme n'ont plus ſur eux d'autre pouvoir que celui qu'ils veulent bien leur donner : comme il eſt plus utile de chercher à leur plaire qu'à les inſtruire, les Courtiſans moins attentifs à les ſervir qu'à ſe ſervir d'eux, applaudiſſent à tout ce qu'ils diſent, trouvent juſte tout ce qu'ils veulent, la triſte verité diſparoit par le ſoin continuel qu'on a de l'éloigner; & le Prince à qui elle eſt chere ne ſçauroit plus la retrouver que dans

les livres où il a appris à la chercher durant ſa jeuneſſe, ſeul azile dont elle ne peut eſtre chaſſée par l'impoſture, & où la flaterie ne ſçauroit la deſguiſer.

Que les bons livres ſoient donc chers à noſtre Prince, puiſqu'ils doivent un jour lui eſtre ſi neceſſaires, qu'il s'accouſtume de bonne heure à les regarder comme de ſages conſeillers & comme ſes amis les plus fidelles.

Qu il ſe ſouvienne que ſon auguſte Biſayeul ſi liberalement pourveu par la nature de tous les talents qu'elle peut donner à un homme né pour commander aux autres, a pourtant ſenti plus d'une fois qu'il manquoit de ceux qui ne ſçauroient eſtre acquis que par l'eſtude.

Alexandre au milieu de ſa gloire ſe plaignit de n'avoir pas appris à paſſer un fleuve à la nage. Loüis au milieu de la ſienne a regretté de n'avoir pas appris la Langue Latine, & a fait des efforts loüables, mais tousjours inutiles, à un certain âge pour reparer cette perte.

C'eſt à vous, Monsieur, que la France ſera un jour redevable d'avoir rempli l'eſprit du Roy de toutes les connoiſſances qui lui ſont neceſſaires, & qui contribueront à le rendre ſuivant nos vœux le modelle des bons Roys, le pere de ſes peuples & l'objet éternel de leur amour.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & Feaux Conseillers les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenants Civils,& autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT, Nostre bien amé JEAN-BAPTISTE COIGNARD nostre Imprimeur ordinaire & de l'Académie Françoise à Paris,Nous ayant fait remontrer que depuis prés de vingt-quatre ans il se seroit appliqué à l'impression des Ouvrages composez par l'Académie Françoise, & qu'en ladite qualité de son Imprimeur ordinaire il auroit reimprimé tous les Discours & Pieces de Poësie qui sont trouvez dignes de remporter les prix que ladite Académie donne ; & les autres Discours & Pieces qu'elle juge dignes d'estre donnez au Public ; qu'il auroit aussi fait reimprimer en un Recueil tous les Discours prononcez, tant aux receptions des Académiciens, qu'en d'autres occasions differentes,mesme l'Histoire de ladite Académie Françoise avec les sentiments de cette Compagnie sur le Cid,lesquels Livres il desireroit reimprimer & continuer à en donner de nouveaux Recueils à fur & mesure qu'ils se trouveront en estat d'estre donnez au Public; & d'imprimer tous les Discours & autres Ouvrages de Prose ou de Poësie que l'Académie luy mettra entre les mains, lesquels Ouvrages il ne peut reimprimer ou imprimer de nouveau sans s'engager dans une tres-grande despense : Nous voulant favoriser ledit COIGNARD, & l'encourager de satisfaire aux ordres que l'Académie Françoise luy voudra donner ; Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes de reimprimer & continuer à imprimer tous *les Discours & Pieces de Poësie qui sont trouvez dignes de remporter les Prix de l'Académie Françoise, & les autres Discours prononcez, tant aux Receptions d'Académiciens qu'en d'autres occasions, & generalement tous les Discours & Pieces de Poësie, que ladite Académie veut faire imprimer, avec la Relation contenant l'Histoire de l'Académie* ; en telle forme, marge, caractere,

en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon luy semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout nostre Royaume pendant le temps de DIX ANNÉES consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression estrangere dans aucun lieu de nostre obeïssance, & à tous Imprimeurs Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire lesdits livres en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en Langue Latine, Langue Grecque, Langue Hebraïque, ou autrement, sans le consentement par escrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous despens, dommages & interests: à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression desdits Livres sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglements de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour deuëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adjoustée comme à l'original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro,

charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt noſtre plaiſir. DONNÉ à Fontainebleau le 24. jour du mois de Septembre l'an de grace 1713. & de noſtre Regne le 71. Par le Roy en ſon Conſeil, FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre N. 3. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 658. N. 743. conformément aux Reglements, & notamment à l'Arreſt du 13. Aouſt. Fait à Paris le 3. Octobre 1713.



